

CHALLENGE DEPARTEMENTAL
2024 secondes

Sauras-tu relever le défi ?



MOIS : MARS 2021

De nombreux athlètes en situation de handicap vont briller lors des jeux paralympiques de 2024. Le défi du mois est en lien avec l'une des épreuves paralympiques, organisée pour des athlètes non ou mal voyants.

Challenge : combien de mètres es-tu capable de parcourir les yeux bandés, en binôme avec un camarade valide, sur un parcours tracé dans la cour, le tout en 2024 secondes (un peu plus de 33 minutes) ?

Organisation :

Le défi peut être réalisé en autant de fois que nécessaire pour arriver aux 2024 secondes, il devra être terminé pour le 31 mars.

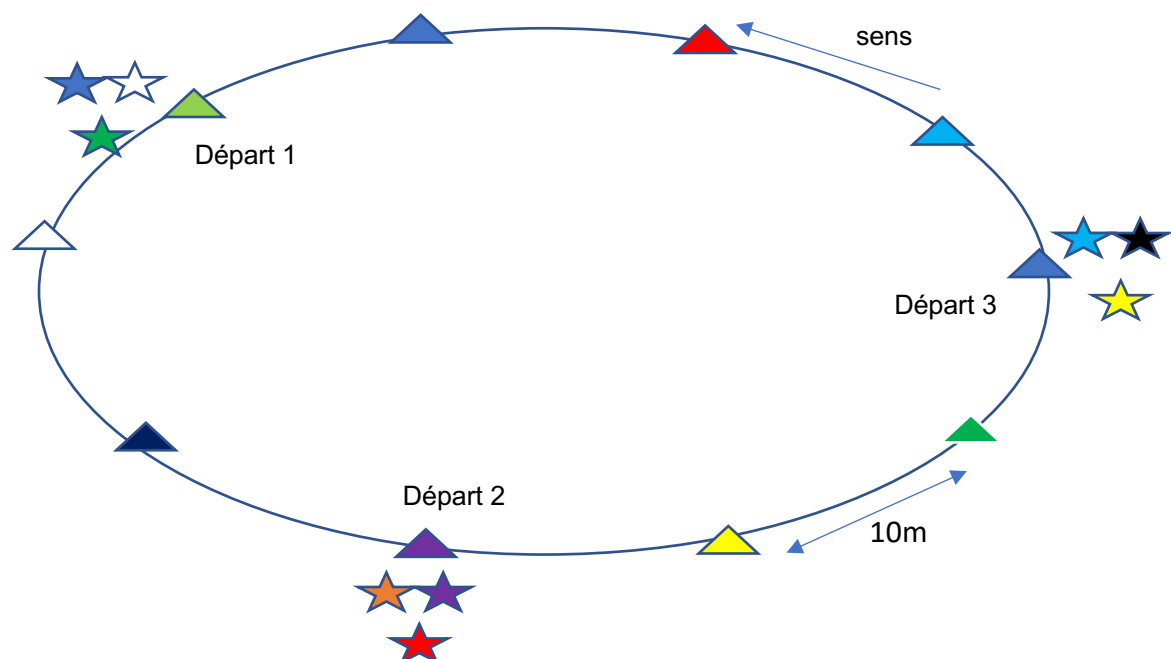
Les élèves sont par groupes de 3 :

- Un coureur valide : le guide, relié à son coureur par un foulard commun
- Un coureur les yeux bandés
- Un juge qui compte le nombre de tours parcourus par le binôme (le tour n'est validé que si le binôme arrive ensemble)
- Les rôles peuvent être changés à la demande des élèves (la situation des yeux bandés peut générer de l'angoisse).

Les tours peuvent être effectués en marchant ou en courant.

Ils peuvent être également complexifiés par la mise en place d'obstacles (bandes souples au sol, plots à contourner etc).

La distance peut être comptabilisée pour chaque élève ou par classe, et même par école.



Exemple avec un tour de 100m ovale, le parcours peut également être installé en carré, en rectangle, plus petit, en fonction des possibilités de la cour.

On peut augmenter le nombre de points de départ, ils se font en même temps au signal de l'enseignant ou d'un élève.